

Communiqué de presse

Message du président - Construire ensemble l'avenir de notre université

Chères et chers collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,

Il a été décidé par l'assemblée générale qui s'est tenue hier à l'université de reconduire le blocage des bâtiments d'enseignement jusqu'à jeudi, date de la prochaine assemblée générale. Les conséquences de ces blocages sur la tenue des partiels de fin de semestre sont actuellement évaluées avec les équipes pédagogiques au sein des UFR afin de trouver les aménagements possibles, au niveau de chaque formation voire de chaque enseignement. Il est impératif que cette année, qui n'aura été finalement amputée au plus que d'une semaine de cours, puisse être pleinement validée par les étudiantes et étudiants qui auront rempli les conditions de l'obtention de leur année et, le cas échéant, de leur diplôme. Cela a été ma principale préoccupation ces derniers jours, et je remercie très sincèrement les directrices et directeurs d'UFR, avec lesquels mon équipe et moi-même avons des échanges nourris ces derniers jours, ainsi que l'ensemble des collègues, personnels enseignants et administratifs, qui se dévouent à leur tâche afin de trouver des solutions pour le bien de nos étudiantes et étudiants et, plus généralement, pour le bien de l'établissement.

J'ai déjà adressé plusieurs messages, et j'entends les demandes qui sont portées, tant par les étudiants et personnels mobilisés que par les étudiants et collègues qui souhaitent ardemment que le fonctionnement normal de l'établissement reprenne. Nous pourrions trouver des solutions pour les partiels et les cours non tenus cette semaine. Mais il est très clair que l'enjeu est maintenant que les examens terminaux prévus à partir du 2 mai puissent se tenir dans le calendrier et dans les lieux prévus. Pour quelle raison ? Tout d'abord, parce que l'organisation des examens est le résultat d'un travail considérable des équipes administratives et pédagogiques, et que ne pas permettre le passage des examens aux heures et aux lieux prévus reviendrait à gâcher tout ce travail et à demander aux collègues de tout reprendre afin de reprogrammer les examens, et à décaler d'autant l'année universitaire, alors même que les conditions de travail sont déjà difficiles et que les équipes auront à finaliser l'année en cours (entrée des notes, délivrance des diplômes, etc.) et à préparer la rentrée. C'est donc par respect pour le travail effectué par nos collègues, qui n'a rien à voir avec la réforme en cours, que j'appelle les bloqueurs et les syndicats qui les soutiennent à permettre la tenue des examens terminaux. C'est aussi, bien sûr, par égard pour les étudiantes et étudiants qui ont révisé, qui souhaitent obtenir leur diplôme, et qui, pour certains (du fait qu'ils sont en régime dérogatoire), n'ont pas d'autre solution que le passage de cet examen terminal pour obtenir leur année (je pense notamment aux étudiants salariés, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants dans les formations à distance qui viennent parfois de très loin, aux étudiants en échange international). Il ne serait pas compris que ces derniers ne puissent passer leurs examens, sachant que, pour beaucoup, un report n'est tout simplement pas envisageable. Je suis convaincu que les personnels et étudiants qui contestent la réforme en cours n'ont ni l'objectif de gâcher le travail des collègues ni celui d'empêcher les étudiants qui ne peuvent faire autrement que de passer les examens à l'heure dite. Nous partageons toutes et tous le souci, j'en suis intimement persuadé, que notre université, et l'Université en général, poursuive ses missions et continue à être reconnue comme un lieu qui délivre des diplômes fondés sur la qualité et l'exigence requises. Je propose donc aux étudiants bloqueurs et à ceux qui les soutiennent de trouver une solution pour que les modalités de contestation de la réforme n'entraient pas l'organisation des examens terminaux à partir du 2 mai.

Je souhaite de surcroît, par ce message, inviter à passer à une autre phase : celle de la discussion de l'avenir de notre université, dans les semaines et les mois prochains, pour les années qui viennent. Car, les débats autour de Parcoursup tournent finalement autour de cela : quelle université voulons-nous ? Quelle politique d'accès sociale au supérieur pouvons-nous mettre en place dans nos murs ? De quels moyens matériels et humains disposons-nous pour ce faire ? Quel doit être le rôle de chacun et chacune ? C'est la raison pour laquelle j'ai décidé, après échange avec plusieurs collègues, de convoquer une Commission Formation et Vie Universitaire et un Conseil d'administration extraordinaires dès le 2 mai, afin que les instances centrales de l'université se saisissent de l'ensemble de ces questions. C'est pourquoi également je m'appête à aller à la rencontre des enseignants dans les différentes UFR afin d'examiner concrètement les différentes manières de mettre en œuvre la plateforme Parcoursup au plus près des choix pédagogiques des équipes (question des données d'appel notamment, et plus généralement des critères de paramétrage), et en travaillant concrètement sur les dispositifs de soutien des publics les plus fragiles qu'il est impératif que nous continuions à accueillir à l'université, avec des chances accrues de réussite. C'est pourquoi je retiens de l'assemblée générale et de différentes motions qui nous ont été adressées la proposition tout à fait bien venue d'organiser des états généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche à Nanterre dans un délai rapproché. Je m'engage à ce que l'on discute des modalités concrètes de l'organisation de ces états généraux lors des instances de début mai, en les articulant par exemple avec la construction du projet de l'établissement que nous devons remonter au Haut Conseil à l'Évaluation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en septembre. C'est pourquoi enfin, dès lors que mes propositions de recevoir une délégation n'ont pas été acceptées, je viendrai moi-même lors de la prochaine assemblée générale pour présenter ces propositions et échanger avec les personnes présentes.

Sur la base de la négociation collective que je propose, je m'engage à négocier pied à pied des moyens supplémentaires pour notre université, comme j'ai déjà réussi à l'obtenir pour la mise en œuvre de Parcoursup (création en 2018 de 7 postes supplémentaires, enveloppes budgétaires complémentaires qui sont proportionnellement les plus hautes au niveau national). Il va de soi que les ambitions de la réforme ne pourront être relevées que si des moyens substantiels supplémentaires sont débloqués.

Il est temps que nous puissions à nouveau échanger et débattre. Je prends toute ma part de responsabilité dans l'interruption de ce dialogue, grandement liée à l'intervention de la police en début de semaine dernière. Dont acte. Cela étant, opposants à la réforme ou convaincus que cette réforme apporte une amélioration par rapport à la situation précédente, nous avons toutes et tous des positions qui peuvent se défendre, s'entendre et se confronter. Ma conviction est que nous devons parvenir à présent à faire ensemble la part entre la discussion collective sans concession de la réforme, notamment dans ses dimensions les plus sensibles, et la continuation des activités du service public d'enseignement supérieur et de recherche qui est notre bien collectif le plus précieux, et que nous devons collectivement contribuer à défendre. Permettre aux examens terminaux de se tenir, d'une part, et lancer une grande réflexion collective sur l'exercice de nos missions et tout spécialement sur l'accueil des publics les plus fragiles d'autre part : c'est ainsi que notre université pourra envoyer le message le plus fort qui soit, de responsabilité et de propositions au fond. Je fais confiance à notre communauté, qui a tant de ressources, pour que nous avançons ensemble sur cette voie.

Avec tout mon dévouement, particulièrement dans cette période difficile,

Jean-François Balaudé
Président de l'université

CONTACT :

Elsa MALDONADO
Service Communication
Université Paris Nanterre
service.communication@liste.parisnanterre.fr
01 40 97 71 32

À propos de l'Université Paris Nanterre

Située à l'ouest de Paris, à proximité du quartier d'affaires de « La Défense » et au cœur d'un territoire d'une grande richesse sociale et urbaine, l'université Paris Nanterre est une université à dominante SHS qui accueille chaque année près de 34 000 étudiants. Elle couvre le large éventail des Arts, Lettres et Langues, des Sciences Humaines et Sociales et des Sciences juridiques, économiques et de gestion, qui en fait l'une des plus grandes universités françaises dans ce domaine, mais elle comporte également un volet scientifique de grande qualité autour des Mathématiques, de l'Énergie et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. La recherche est une des forces majeures de cette université dotée de 6 écoles doctorales, de 820 enseignants-chercheurs et de 250 chercheurs CNRS : elle héberge la Maison de l'Archéologie de l'Ethnologie (USR-CNRS), la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine et le Labex « Les Passés dans le Présent ». L'université est membre de la COMUE Paris Lumières, avec l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et le CNRS.